

VOTRE AVIS COMPTE EXPRIMEZ-VOUS !

- ✗ Rédigez un avis auprès de nos adhérents sur les marchés de St Donat : les lundis et samedis matins de septembre et à la Salle Villard les 25 et 26 septembre et 3 octobre de 18h à 20h
- ✗ Donnez votre avis sur le site de la préfecture :
<https://www.registre-dematerialise.fr/5502/>



- ✗ Contactez-nous par mail: assez.cidc@gmail.com



**COLLECTIF INTERCOMMUNAL
EN DRÔME DES COLLINES**

PROJET DE DEMI-ÉCHANGEURS A7 ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'enquête portant sur la construction des demi-échangeurs sur l'A7 à St Barthélémy de Vals et St Rambert d'Albon **a débuté et se termine le 7 octobre.**

Si ce projet voit le jour, **notre village traversé par la D 67 va voir son trafic routier exploser. Ce seront, en moyenne, quotidiennement 18 000 voitures et 1500 poids-lourds qui traverseront notre commune** (prévision du département). Par comparaison le contournement nord de Romans ne compte « que » 17 000 VL et 1200 PL /jour, la N7 à l'entrée nord de Tain l'Hermitage quant à elle « que » de 10 600 véhicules/jour.



Encore **plus de bouchons** et d'encombrements au quotidien sur les axes de transits principaux, mais également sur toutes les routes secondaires



L'accroissement de l'**insécurité routière** pour tous (voitures, vélos, piétons)



Une augmentation de la **pollution de l'air**, mais aussi pollutions sonores et visuelles



Des **villages coupés en 2** par un trafic dense et incessant, notamment de poids lourds

Si beaucoup de municipalités s'opposent au projet (Bren, Clérieux, St Bardoux, Chantemerle les Blés, Chanos, Peyrins, Mours St Eusèbe...), il n'en est rien à St Donat. Le maire est persuadé que ce transit supplémentaire de camion et autres véhicules sur les D112, D53 et sur l'avenue De Gaulle « passera » et qu'il va au contraire « augmenter l'attractivité » de notre commune en la rapprochant d'une dizaine de minutes de Lyon...

Notre village, déjà trop souvent saturé, sera littéralement coupé en 2 entre le nord (habitations et centre historique ancien) et le sud qui concentre des habitations, mais également les équipements collectifs, sportifs et culturels (Maison médicale, commerces, MJC, gymnases, stades, collège, ludothèque...).